

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 23</p> <p>Ont voté : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil neuf, le vingt et un octobre à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le quinze septembre, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Jean-Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p>Absents : Catherine MAURIN, Jérôme MONVAILLIER, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT.</p> <p>Excusés : Catherine MAURIN, Jérôme MONVAILLIER, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT.</p> <p>Pouvoirs : Catherine MAURIN donne pouvoir à Michel REGNIER, Jérôme MONVAILLIER donne pouvoir à Elisabeth MESNIER, Gianni DE BERNARDIS donne pouvoir à Sylvain ARNAUD, Serge MICHAUT donne pouvoir à Serge FAGES.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
--	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-079

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2009

OBJET : Soutien aux agriculteurs

VU le Code général des Collectivités territoriales

Monsieur le Maire explique que plusieurs communes, dont les Communes de SAINTE CATHERINE et CHAUSSAN, ont souhaité par le biais de décisions de l'assemblée délibérante apporter leur soutien aux producteurs et responsables agricoles notamment les producteurs laitiers.

Il rappelle au Conseil municipal le contexte économique actuel avec les difficultés rencontrées par les agriculteurs à la suite de la chute des cours au niveau national et européen.

Monsieur le Maire retrace l'historique de la filière agricole sur la Commune de VOURLES avec la persistance actuelle d'un certain nombre de exploitants agricoles poursuivant leur activité sur le territoire, il explique l'importance de cette profession non seulement dans l'économie locale mais surtout son rôle dans la construction et l'entretien des paysages.

Il insiste sur la nécessité de garder des exploitations pérennes sur l'ensemble du territoire et de promouvoir des zonages spécifiques réservés à de futurs agriculteurs, ainsi que le prévoit le plan local d'urbanisme (PLU). Monsieur le Maire souligne l'importance que revêt le Marché aux fruits de VOURLES, réputé dans tout l'Ouest Lyonnais, pour les producteurs qui peuvent ainsi continuer leur activité, faire connaître leurs produits et satisfaire les consommateurs, en

rappelant qu'il est du devoir de la Commune d'encourager et de protéger cette agriculture de proximité qui est une garantie pour les consommateurs.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir

- ❖ apporter son soutien aux agriculteurs de Vourles, du Pays Mornantais, des Côteaux et des Monts du Lyonnais,
- ❖ de solliciter l'Etat, dans les prochains échanges avec les pays membres de l'Union européenne, pour qu'il obtienne une négociation aboutissant à une garantie de rémunération décente pour les producteurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide

- ❖ d'apporter son soutien aux agriculteurs de Vourles, du Pays Mornantais, des Côteaux et des Monts du Lyonnais,
- ❖ de solliciter l'Etat, dans les prochains échanges avec les pays membres de l'Union européenne, pour qu'il obtienne une négociation aboutissant à une garantie de rémunération décente pour les producteurs.

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES